

COMPAGNIE DE RÈGLEMENT DE SINISTRES CORIS S.A.

route de la Fonderie 2, CH-1705 Fribourg

Aux actionnaires

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de notre société qui se tiendra le **mardi 29 juin 2004, à 11 heures**, dans les bureaux de Multifiduciaire Fribourg SA, rue Faucigny 5, 1705 Fribourg.

L'ordre du jour comportera les points suivants:

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2003. Le conseil d'administration propose l'approbation du procès-verbal.
2. Présentation du rapport annuel et des comptes annuels; lecture du rapport de l'organe de révision. Le conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel et des comptes annuels.
3. Répartition du bénéfice au bilan. Le conseil d'administration propose, après attribution à la réserve générale, le report du solde à compte nouveau.
4. Décharge aux membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration.
5. Nomination des membres du conseil d'administration.
Le conseil d'administration propose la réélection des administrateurs actuels pour une période statutaire d'une année, à savoir: MM. Fernando Echevarria, Jean-Marc Etienne et Marc Lanthemann.
6. Nomination de l'organe de révision. Le conseil d'administration propose la réélection de Multifiduciaire Fribourg SA en qualité d'organe de révision.
7. Divers.

Le compte de profits et pertes, le bilan et le rapport de l'organe de contrôle seront à disposition de Messieurs les actionnaires au siège de la société durant le délai fixé par la loi.

Les personnes présentes devront justifier leur qualité d'actionnaire par la production de leurs actions, de certificats de dépôt portant le numéro des actions ou d'une quelconque autre manière.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre présence et, dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos respectueuses salutations.

COMPAGNIE DE RÈGLEMENT
DE SINISTRES **CORIS** S.A.
Au nom du conseil d'administration:
Marc Lanthemann